



Concours de recrutement des professeurs des écoles : vers une pénurie durable

Deux ans après les promesses de Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale de l'époque, « le choc d'attractivité » n'a toujours pas eu lieu. Avec plus de 1 500 postes perdus au concours pour les académies de Créteil, Versailles et la Guyane, le déficit d'enseignantes et enseignants reste alarmant. Le nombre de postes vacants est similaire à celui de l'année passée, entraînant une nouvelle vague de recrutements de personnels contractuels. La FSU-SNUipp exhorte la ministre à recruter l'ensemble des candidates et candidats des listes complémentaires dans les académies concernées. L'érosion massive des postes au CRPE ces dernières années est imputable au gouvernement actuel.

La perte de pouvoir d'achat des professeurs des écoles depuis 20 ans, couplée aux conditions de travail qui se dégradent fortement, renforce le manque d'attractivité dans ces académies. De même, les droits des personnels bafoués comme le droit à temps partiels ou la possibilité de muter viennent accentuer ce manque d'attractivité.

La FSU-SNUipp n'a cessé d'alerter les différents ministres qui se sont succédé depuis deux ans. Cette année, en déposant des alertes sociales dans tous les départements, le syndicat a démontré l'ampleur du problème. Pourtant, le gouvernement est resté sourd aux préoccupations de la profession. Le nombre d'élèves par classe, le manque de moyens donnés à l'inclusion, l'absence de formation continue, le manque d'enseignantes et d'enseignants remplaçants sont autant d'éléments qui perturbent les classes au quotidien.

La politique salariale tant vantée par Gabriel Attal n'a eu aucun effet sur le recrutement faute de perspectives sur les milieux et fins de carrière.

Dans ce contexte, la réforme de la formation initiale engagée par le gouvernement à laquelle s'oppose la FSU-SNUipp ne résoudra pas le problème d'attractivité du métier enseignant. Comment penser qu'une ou un lauréat de concours rétribué 900€ par mois en M1 après un concours de la FP s'engagera dans le métier ? Comment croire que le métier de PE sera plus attractif en le déqualifiant et en abaissant le niveau d'exigence des futurs concours au niveau d'une classe de 3^{ème} ?

C'est bien l'ensemble de la politique éducative et salariale qu'il faut revoir.

L'éducation est un enjeu majeur des prochaines élections législatives. Contrairement au RN qui veut pousser encore plus loin le « choc des savoirs » porté par le gouvernement actuel, il est urgent de mettre en place une politique véritablement ambitieuse pour les personnels et les élèves. L'avenir du service public d'éducation en dépend.

Paris, le 17 juin 2024